

## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION LE 31 JANVIER 2016, À 11 H

### INVESTISSEMENT CANADA-QUÉBEC DE PRÈS DE 48 M\$ DANS LE PROJET BONIFIÉ DE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES PAR BIOMÉTHANISATION À SAINT-HYACINTHE

**Saint-Hyacinthe, le 31 janvier 2016** – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, annonce l'attribution d'une aide financière supplémentaire de 22,1 M\$ à la Ville de Saint-Hyacinthe pour la réalisation de la deuxième phase de son projet bonifié de traitement des matières organiques par biométhanisation. Cette nouvelle contribution du gouvernement du Québec s'ajoute aux 11,4 M\$ issus du Fonds pour l'infrastructure verte, déjà consentis par le gouvernement du Canada, et aux 14,4 M\$ versés par le gouvernement du Québec dans le cadre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC). La contribution maximale conjointe pour la deuxième phase du projet s'élève désormais à près de 48 M\$. Pour cette annonce, le ministre Heurtel était accompagné du secrétaire parlementaire du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, monsieur Pablo Rodriguez, et du maire de Saint-Hyacinthe, M. Claude Corbeil.

La révision de cette deuxième phase du projet de la Ville de Saint-Hyacinthe permettra de traiter annuellement 192 850 tonnes de matières organiques, soit 106 110 tonnes de plus que dans la version initiale du projet. Les quantités additionnelles de matières organiques qui seront traitées aux installations de Saint-Hyacinthe sont en majeure partie constituées de matières organiques résiduelles, notamment les résidus de gras d'abattoirs et le lactosérum issu des nombreuses industries laitières établies à proximité.

Dans le cadre de ce projet, la Ville de Saint-Hyacinthe a déjà mis en fonction son centre de valorisation des matières organiques et a amorcé la deuxième phase de la construction de l'usine de biométhanisation. Le projet prévoit également l'implantation d'hydrolyseurs pour favoriser une meilleure dégradation des grosses molécules, l'installation de digesteurs supplémentaires, d'unités de pasteurisation et d'une unité de purification du biogaz, ainsi que la réalisation de travaux connexes. Grâce à ces infrastructures additionnelles, la Ville de Saint-Hyacinthe sera en mesure d'accroître sa capacité de traitement des matières organiques et pourra produire davantage de biogaz.

#### Faits en bref

- Le gouvernement du Canada s'est engagé à investir jusqu'à 11,4 M\$ aux termes du Fonds pour l'infrastructure verte.
- Avec la nouvelle contribution annoncée aujourd'hui de 22,1 M\$, le gouvernement du Québec contribue à hauteur de 36,5 M\$, incluant les 14,4 M\$ déjà annoncés pour le financement de la deuxième phase du projet.
- La Ville de Saint-Hyacinthe complète le montage financier de cette deuxième phase du projet, dont le coût total s'élève à près de 72 M\$.

#### Citations

« Le gouvernement du Canada est fier de s'associer au gouvernement du Québec pour soutenir la mise en place de ces infrastructures vertes à Saint-Hyacinthe. Nous sommes déterminés à bâtir des relations solides avec nos partenaires provinciaux et municipaux pour contribuer à la croissance de collectivités

fortes partout au pays et améliorer la qualité de vie de Canadiens grâce à des investissements dans les infrastructures publiques. »

*Pablo Rodriguez, Secrétaire parlementaire de l'Infrastructure et des Collectivités, au nom de nom de l'honorable Amarjeet Sohi, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités*

« J'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui une bonification importante de l'aide financière accordée à la Ville de Saint-Hyacinthe pour la réalisation de la deuxième phase de son projet de biométhanisation. Cette deuxième phase permettra d'éviter, à elle seule, le rejet de plus de 45 000 tonnes de gaz à effet de serre en équivalent CO<sub>2</sub>, et ce, annuellement. De plus, elle intégrera plusieurs technologies vertes innovantes pour transformer les différentes matières organiques en biogaz et en digestat, ce qui favorisera le développement économique, tout en contribuant directement à l'atteinte de nos objectifs de lutte contre les changements climatiques. Ensemble, luttons contre les changements climatiques afin d'assurer une qualité de vie et une planète en santé à nos enfants. Faisons-le pour eux! ».

*David Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*

« Saint-Hyacinthe est la première ville québécoise à produire du gaz naturel à partir de matières organiques et à utiliser ce gaz pour répondre à ses besoins énergétiques. Les gouvernements provincial et fédéral ont choisi de croire à notre projet et ont contribué à sa réalisation au moyen d'importantes subventions. Cette collaboration nous a permis de transformer un problème de gestion des matières résiduelles en solution novatrice, rentable et durable », souligne le maire de Saint-Hyacinthe, Claude Corbeil.

*Claude Corbeil, maire de Saint-Hyacinthe*

### **Liens connexes**

Pour plus d'information sur le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage, visitez le <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/programmes/biomethanisation/>

Consultez la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles au [www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/)

Pour en savoir plus sur le Fonds pour l'infrastructure verte, visitez le site [www.infrastructure.gc.ca/prog/gif-fiv-fra.html](http://www.infrastructure.gc.ca/prog/gif-fiv-fra.html)

Pour plus d'information sur les investissements fédéraux dans les infrastructures de votre région, rendez-vous au [www.infrastructure.gc.ca/regions/regions-fra.html](http://www.infrastructure.gc.ca/regions/regions-fra.html)

Pour de plus amples renseignements sur le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2014–2018 : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-de-transfert/programme-de-la-taxe-sur-lessence-et-de-la-contribution-du-quebec-2014-2018-tecq/>

– 30 –

#### **Sources : Bureau de presse**

Cabinet du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités  
613 991-0947

#### **Mylène Gaudreau**

Attachée de presse  
Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
418 521-3911

#### **Pour information : Relations médias**

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
418 521-3991

#### **Infrastructure Canada**

Tél. : 613 960-9251  
Sans frais : 1 877 250-7154  
Courriel : [media@infrc.gc.ca](mailto:media@infrc.gc.ca)  
Twitter : @INFC\_fra  
Site Web : Infrastructure Canada